

5) Pôle Ressources – Direction des Ressources Humaines – Direction Adjointe Transversalité, Ressources, Dialogues - mission Temps Travail : Bilan annuel et évolution des règles de télétravail (avis) ;

Dans le cadre de la partie relative à l'évolution des règles de télétravail nous souhaitons vous remercier pour avoir qualifié la grève permettant aux encadrants d'autoriser le travail exceptionnel en grève des transports.

La CGT refuse la mise en place de jour de télétravail ou son utilisation détournée dans le cadre de la santé hormonale. Ce serait invisibiliser la douleur ressentie et renforcer le manque de reconnaissance de la souffrance.

Suite à une relecture plus attentive de la charte, nous avons relevé les éléments suivants :

- Page 2/5 : le Télétravail ne doit en aucun cas se substituer à un arrêt de travail : nous sommes tout à fait d'accord avec cette formulation.
- Page 3/5 : nous ne sommes pas d'accord pour que les délégations syndicales et les fonctions électives puissent être considérées comme des absences.
- Page 4/5 : nous demandons que dans le cadre de la santé hormonale (nous pensons que cette terminologie est plus large et inclusive que règles incapacitantes ou ménopause), il n'y ait pas de limite au nombre de jours télétravaillés. Ce qui, à notre avis, correspond plus à l'esprit du tableau évoquant les axes, objectifs et actions à mettre en œuvre dans le cadre du dossier sur la santé hormonale. Faudra-t-il un certificat médical ?
- Page 4/5 : est-ce que le dernier paragraphe qui évoque le circuit de validation des dérogations, concerne toutes les dérogations, même celle liée à la santé hormonale ? Pas de médecin mais juste l'encadrant et la mission temps de travail ?

Vis-à-vis du rapport :

- Page ½ : pourriez-vous préciser, dans le premier paragraphe, ce que vous entendez par « personnes concernées et éligibles » ? Cela suppose-t-il la fourniture d'un certificat médical ? Annuel ? Ponctuel ?

Nous vous remercions pour l'ensemble des éléments de réponse que vous pourrez nous apporter.